

Grand Annecy

Article concertation PLUi-HMB pour la plateforme et les mairies

> Joindre la vidéo retour sur les soirées débat

PLUi-HMB du Grand Annecy : retour sur la concertation du PADD

Près de 1 000 habitants et acteurs du Grand Annecy se sont mobilisés pour contribuer à la construction du PADD, du 29 novembre 2022 au 29 janvier dernier. Par questionnaire, lors d'ateliers ou de soirées-débats, tous ont pu exprimer leurs attentes et propositions pour l'aménagement du territoire. Le point sur les grands enseignements à tirer de cette phase importante et sur la poursuite du projet.

Que l'on parle d'environnement, d'aménagement et de mobilités, d'habitat ou de développement économique, la réponse aux défis écologiques et climatiques constitue, pour la majorité des contributeurs, le grand défi à relever dans les années qui viennent.

De fortes attentes exprimées

Dans ce contexte, le défi le plus plébiscité concerne la protection des espaces agricoles et des milieux naturels. La disparition exponentielle de la biodiversité, la nécessité de développer l'autonomie alimentaire du territoire, la volonté de préserver des îlots verts au sein du cadre de vie, la raréfaction de la ressource en eau, et bien sûr l'inquiétude croissante liée au changement climatique expliquent ce consensus général. C'est pourquoi des solutions, parfois difficiles à mettre en place mais particulièrement ambitieuses, comme le Zéro Artificialisation Nette des sols apparaissent comme nécessaires aux yeux des participants.

La thématique des mobilités durables a également suscité une très forte adhésion. Le défi relève à la fois d'une politique de prospective, pour anticiper la capacité d'accueil du Grand Annecy et d'une politique de réparation, pour proposer une véritable alternative à l'autosolisme.

Enfin, bien que la problématique du développement soit plus clivante, les participants s'accordent sur le fait que le Grand Annecy dispose de ressources et d'une capacité d'accueil limitées. Face aux inquiétudes liées à la préservation des ressources, la maîtrise de la croissance démographique apparaît comme un attendu fort des participants.

Quelles prochaines étapes ?

Depuis la concertation, la rédaction du PADD a été finalisée par les élus du Grand Annecy. Les 15 orientations arrêtées seront débattues dans les 34 conseils municipaux entre avril et mai 2023, avant un débat en conseil communautaire en juin. Le Grand Annecy reviendra vers la population en septembre pour présenter les orientations adoptées.

Ce document stratégique sera ensuite traduit dans un règlement et un zonage, qui fixeront les règles d'utilisation du sol. Ils seront complétés par les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), véritables guides pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets et les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) en matière d'Habitat et de Mobilités qui seront mis en œuvre sur le territoire.

Des temps de concertation spécifiques seront organisés jusqu'à l'arrêt du projet, fin 2024, avant l'enquête publique prévue en 2025.

Retrouvez le bilan de la concertation et restez informés des prochaines étapes du projet sur le site internet dédié au PLUI HMB : <https://www.grandannecy-plui.fr/>